

Colmar, le 25 novembre 2022

Fermeture de la route des Crêtes le 28 novembre

Conjointement avec le Département des Vosges, la Collectivité européenne d'Alsace procédera à la fermeture de la route des Crêtes et de ses accès. Cette initiative, consécutive au déclenchement du plan de viabilité hivernale début novembre, correspond au retour des conditions hivernales.

La fermeture de la route des Crêtes interviendra le lundi 28 novembre à 16h00 depuis Uffholtz (RD431) jusqu'au Col des Bagenelles (RD148).

Le détail des routes fermées :

- RD5III entre Wattwiller et l'intersection avec la RD431,
- RD5bisIII (route des Américains) de son intersection avec la route des Crêtes à la limite du département des Vosges,
- RD27 du col du Platzerwasel au Breitfirst (carrefour avec la route des Crêtes),
- RD148 entre le Col du Calvaire et la limite avec le département des Vosges,
- RD148 et RD138 entre le Col des Bagenelles et le Col du Bonhomme, via le Col du Pré aux Raves,
- RD430 entre le Rainkopf et le Markstein,
- RD431 entre Uffholtz et la ferme du Freundstein,
- RD431 entre le Markstein et le Grand Ballon.

La Collectivité européenne d'Alsace rappelle que les équipements hivernaux sont désormais obligatoires du 1er novembre au 31 mars pour circuler sur les routes des communes de montagne.

Contact presse :

Anne Pradines
Attaché de presse
Collectivité européenne d'Alsace
Tél : 06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu

